

**EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 25 novembre 2024**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	11	13

Vote
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 25 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 20 novembre 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20 novembre 2024.

**Présents** : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, NERAUDEAU Delphine, SIONNEAU Dominique, MM. GLACIAL Yves, LE GAL Alain, MIGNE Hervé, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain, VITALIEN Anthony.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture des Sables d'Olonne  
Le : 28 NOV. 2024  
Et publication ou notification le : 28 NOV. 2024

**Excusé(s)** : MMES BALANGER Laurence, GARREAU Sabrina, REMAUD Natacha, SAINTURAT-NIEL Corinne (donne pouvoir à Mme Dominique SIONNEAU), THIBAUD Stéphanie, MM. BRUN Jérôme, CROCHET Jean (donne pouvoir à M. Hervé BESSONNET).

A été nommée secrétaire : Mme Delphine NERAUDEAU

**2024\_11\_01 – Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération : convention de mise à disposition des services "Ingénierie" et "Marchés publics" – Aménagement d'un arrêt de bus chemin des Garateries**

La Commune de Notre-Dame-de-Riez a sollicité l'assistance du Pays de Saint Gilles Agglomération afin de l'accompagner dans son projet d'aménagement d'un arrêt de bus, chemin des Garateries.

Le service "Ingénierie" communautaire est chargé du suivi technique (assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre) des opérations de viabilisation et de construction de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Le service "Marchés Publics" communautaire quant à lui est un service support spécialisé qui dispose d'une expertise en matière de commande publique.

Dans ce cadre, les services communautaires "Ingénierie" et "Marchés Publics" sont mis à la disposition de la commune de Notre-Dame-de-Riez afin de l'assister selon les dispositions de l'article L.5211-4 1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour effectuer les missions détaillées à l'article 1.

Le nombre prévisionnel d'agents concernés par cette mise à disposition est de 4 agents territoriaux.

La mise à disposition porte également sur les matériels de bureau, de travail et de locomotion qui sont nécessaires à la bonne réalisation de la mission.

La structure des services mis à disposition pourra, en tant que de besoin, être modifiée d'un commun accord entre les parties, et ce, en fonction de l'évolution des besoins respectifs constatés par les parties.

La présente mise à disposition des services, s'agissant du personnel, s'exerce dans les conditions fixées par la présente convention et en vertu notamment des articles L. 5211-4-1 et D. 5211-16 du CGCT.

Les services Ingénierie et Marchés Publics de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, réaliseront la mission de maîtrise d'œuvre dans les conditions suivantes :

**Mission 1 – Études Préliminaires (EP)**

Cette mission comporte : plan, étude de faisabilité  
Durée prévisionnelle : 0,5 jour soit 200,00 €

**Mission 2 – Études d'Avant-Projet (AVP)**

Cette mission comporte : plan AVP, estimation, consultation concessionnaire  
Durée prévisionnelle : 1 jour soit 400,00 €

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le 28 NOV. 2024

ID : 085-218501898-20241125-2024\_11\_01-DE

.../...

**Mission 3 – Études de Projet (PRO)**

Cette mission comporte : plan PRO (dimensionnement et coupe de détail), Détail Quantitatif Estimatif  
Durée prévisionnelle : 1 jour soit 400,00 €

**Mission 4 - Visa études d'exécution et de synthèse (VISA)**

Cette mission comporte : Validation du plan d'exécution réalisé par l'entreprise, calendrier prévisionnel des travaux.  
Durée prévisionnelle : 0,5 jour soit 200,00 €

**Mission 5 - Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET)**

Cette mission comporte : Suivi des travaux, réalisation des états d'acompte  
Durée prévisionnelle : 0,5 jour soit 200,00 €

**Mission 6 - Ordonnancement et planification de chantier (OPC)**

Durée prévisionnelle : 0,5 jour soit 200,00 €

**Mission 7 - Assistance aux opérations de réception (AOR)**

Cette mission comporte : Opérations préalables à la réception des travaux et réception, Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE), suivi parfait achèvement ...  
Durée prévisionnelle : 0,5 jour soit 200,00 €

Vu le projet de convention présentée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les termes de la convention de mise à disposition des services "Ingénierie" et "Marchés publics" **communautaires** pour le projet d'aménagement d'un arrêt de bus chemin des Garateries,

Autorise Monsieur le Maire à signer à ladite convention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 28 NOV. 2024

Le Maire,

Hervé BESSONNET

La Secrétaire de séance,  
Delphine NERAUDEAU

